

Les changements en Belgique de 1980 à 2000. La vue d'un président de parti

Philippe BUSQUIN

Ministre d'Etat

Plusieurs problèmes politiques se sont superposés en Belgique au-delà des évolutions sociétales et politiques des autres pays: en tout premier lieu, la transformation réalisée et constitutionnellement adoptée de l'Etat en une structure fédérale complexe de 3 régions et 3 communautés; ensuite, l'adaptation aux contraintes internationales et européennes de notre modèle socio-économique et, en particulier de nos finances publiques largement endettées par la mauvaise perception de la problématique budgétaire après la crise pétrolière et les modifications structurelles à adopter; l'émergence des questions éthiques, enjeux politiques dans un pays largement dominé politiquement par la mouvance sociale chrétienne, attachée à des valeurs religieuses; enfin, l'évolution de l'organisation des partis politiques, de leur financement, des nouvelles règles démocratiques de fonctionnement.

J'examinerai successivement ces points à l'expérience de mon action politique au parti socialiste en n'oubliant pas les changements plus fondamentaux: chute du mur de Berlin, émergence de l'espace européen de la monnaie unique, évolution liée aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, individualisation des droits...

I. L'évolution de l'Etat

De la structure classique (Etat, Province, Commune) pyramidale, nous avons concrètement évolué, dès 1980 et par étapes successives vers l'émergence d'autres pouvoirs politiques équivalents.

Ayant participé aux premiers exécutifs autonomes et aux négociations successives de 80, 88, 92-93, je veux simplement témoigner succinctement de quelques équilibres politiques qui ont inspiré certaines de nos positions: l'émergence du fait régional, les accords linguistiques et les équilibres difficiles de la périphérie bruxelloise et des Fourons, le financement des communautés.

Pour nous, le principe des trois régions, dotées d'autonomie, était à la base du projet fédéral réalisé grâce à des compromis successifs:

- en 80, la région wallonne, mais aussi le concept communautaire dominant voulu par les Flamands et les autres partis francophones (PSC, PRL).
- en 88, la création de la région bruxelloise, objectif politique majeur à nos yeux, et, les lois de financement qui créaient, du côté francophone, la difficulté complémentaire du financement de la Communauté française (absence de pouvoir d'imposition et difficulté d'harmoniser les financements régionaux de Bruxelles et de la Wallonie et leur transfert vers la Communauté française);

- en 92-93: négociation en 2 phases de la réforme de l'Etat. Après un premier échec en juillet 92, la discussion reprit en septembre, sur base d'un document, élaboré par le P.S, "Vers une nouvelle architecture de l'Etat fédéral". Il confortait le rôle prioritaire des régions créant une asymétrie (flamand, francophone) du modèle, il constituait les assemblées communautaires à partir des élus régionaux et, du côté francophone, il permettait la constitution d'exécutifs mixtes (ministres communautaires et ministres régionaux).

La négociation de 92-93 constituait pour nous une forme achevée de l'Etat fédéral (parlements régionaux, autonomie de décision dans des matières exclusives, comités de coordination institués...).

L'accord à peine conclu, la réforme votée, grâce à de nombreux efforts des négociateurs et particulièrement des présidents de partis impliqués directement, le discours de M. Van den Brande, en janvier 94, réclamant une vision plus confédérale de l'Etat a créé un malaise dans les relations intra-communautaires, qui a suscité un climat de méfiance et renforcé, chez les francophones, la nécessité d'un front de refus de négocier en 1999, au lendemain des élections, des nouvelles dispositions institutionnelles liées à la constitution des gouvernements formés après celles-ci.

Cette disposition a été respectée préalablement: le gouvernement fédéral n'a pas été lié à des questions de révision du système institutionnel et le dialogue de communautés a été confié à une commission spécifique.

Au sein du Parti Socialiste, toute cette période a été marquée par la satisfaction de la réalisation de la revendication (particulièrement, du mouvement wallon) des années 60, sur la régionalisation, de l'émergence de la région bruxelloise qui a évolué vers une meilleure compréhension et adhésion à la nécessité d'une solidarité Wallonie-Bruxelles forgée, au-delà de la communauté de langue, sur des intérêts communs dans l'évolution de l'Etat.

Le financement de la Communauté Française a toujours été le fait conflictuel et délicat lié aux difficultés rencontrées par les problèmes de l'école, de son organisation (3 réseaux plus ou moins équivalents, contrairement à la Flandre où le réseau libre est largement majoritaire) et a été, pour les socialistes, un sujet de tension permanent entre nos objectifs prioritaires en terme d'éducation, d'accueil de l'enfance et la capacité de réforme et de financement adéquat.

Les problèmes linguistiques ont été, durant cette même période, source de conflits et de compromis complexes (communes à statut spécial). Alors que, à nos yeux, des équilibres difficiles semblaient acquis et ne posaient plus de déséquilibres marquants, nous n'avons pas compris et pas accepté la résurgence de problèmes créés par les circulaires Van den Brande, Peeters et Martens lors de la dernière législature.

Dans la fonction de président de parti, ces questions délicates ont été très pressantes, nécessitant des équilibres difficiles à trouver sur le plan interne (conflit entre "régionalistes" et "communautaires", aplani ces dernières années) et sur le plan de l'"équilibre communautaire" entre les présidents des partis de la majorité et le Premier Ministre garant de l'équilibre fédéral.

II. L'évolution socio-économique et l'équilibre budgétaire

L'équilibre budgétaire a été un objectif majeur de la génération politique responsable à partir des années 80. Le cheminement a parfois été chaotique, lié aux changements de majorité, (1982-88, 1988-99) à l'environnement macro-économique (période de croissance et de récession), aux exigences européennes (Traité de Maastricht et Pacte de Stabilité).

Cette exigence essentielle a été la toile de fond du travail politique impliquant de difficiles négociations budgétaires, des tensions politiques et une relation d'insatisfaction de la population, soumise à des efforts financiers répétés qui est, à mes yeux, largement déterminante dans l'attitude de celle-ci vis-à-vis du monde politique belge.

La détérioration des finances publiques et de nos performances économiques était particulièrement grave au début des années 80, nous présentant comme "le malade de l'Europe".

Aujourd'hui, heureusement, excepté dans le domaine de la dette publique, nous sommes, le plus souvent, dans la bonne moyenne européenne (solde net à financer, déficit budgétaire, inflation, balance commerciale...) mais cet effort a polarisé beaucoup d'énergie, de mécontentement, particulièrement sous les gouvernements Dehaene, mais l'exigence européenne a permis de réaliser des objectifs indispensables à la participation à la monnaie unique.

Pour nous socialistes, nous sommes heureux d'avoir contribué à ces objectifs en maintenant les grands mécanismes de sécurité sociale basée sur la solidarité (maintien de l'index santé, malgré une pression qui avait conduit à une première démission en avril 1993 de J.L. Dehaene).

La pression politique la plus forte et la plus difficile a été, d'une part, l'adoption du plan global en décembre 1993 et d'autre part, les mesures des pleins pouvoirs adoptées en septembre 1996 pour répondre aux objectifs de Maastricht en 1998.

Pour le Parti Socialiste, qui a veillé, à chaque fois, à équilibrer les efforts, ces périodes de lourdes responsabilités vis-à-vis de la population ont été difficiles à gérer, étant donné notre ancrage social, nos relations avec le monde syndical et ce que nous représentons, comme défenseurs d'une justice sociale pour tous.

Le thème de bouclier était tout à fait adéquat mais ce concept défensif était parfois caricaturé par nos adversaires (d'une part comme une forme d'immobilisme, et par d'autres, comme un manque d'ambition et d'agressivité).

Aujourd'hui, grâce à cette politique responsable, menée par l'ancienne coalition, une marge de manoeuvre politique positive se dégage, permettant de rencontrer des objectifs d'investissements publics et l'amélioration de l'appareil de l'Etat.

Les socialistes ont gouverné en Belgique, durant cette période alors que dans d'autres pays européens, dans une situation macro-économique et budgétaire difficile, les efforts d'austérité ont été le fait de gouvernements de centre droit jusqu'à il y a peu.

Cela n'a évidemment pas été sans effets électoraux négatifs, mais nous pensons que notre responsabilité était d'agir et d'accompagner la mutation qui, aujourd'hui, se dessine partout en Europe: adopter les défis aux nouveaux horizons: mondialisation de l'économie, émergence des nouvelles technologies de l'information et d'une société de connaissance basée sur la recherche et l'innovation.

Il est évident que l'évolution de ces dernières années, au-delà des conclusions anti-politiques nées de la chute du mur de Berlin (comme "la fin de l'histoire" de Fukuyama), implique une vision politique européenne de plus en plus prononcée.

La création du Parti des socialistes européens (P.S.E.) en 1992, les réunions de plus en plus fréquentes des leaders socialistes et sociaux démocrates à partir de cette époque, les programmes et manifestes communs pour les élections européennes indiquent un déplacement politique des grands enjeux socio-économiques au niveau européen (harmonisation fiscale, Etat social actif, solidarités organisées).

Cette évolution n'est pas sans conséquence sur la vie politique: la difficulté de se sentir acteur direct dans ce domaine a des répercussions dans les problèmes sociaux et leur gestion politique (forme d'impuissance devant le redéploiement économique, exemples Renault et les restructurations sidérurgiques). Le rôle des syndicats, et de leurs liens avec les partis socialistes, a considérablement évolué: la gestion des conflits sociaux est très différente, modifiant les relations sur le terrain entre travailleurs et représentants de ceux-ci (politiques et syndicaux).

Plus largement, le phénomène spécifiquement belge des piliers (mutuelles, syndicats, organisations coopératives, partis politiques) s'est considérablement modifié ces dernières années.

L'action commune socialiste structurée qui existait encore au début des années 80, a été remplacée par une forme de concertation au sommet sur certains problèmes fondamentaux (financement de la sécurité sociale, droits des travailleurs, fonctionnement de l'assurance maladie...) et ne constitue plus une organisation cohérente de la base au sommet.

L'émergence d'une société en réseaux, de nouvelles formes d'expression politique sectorielles, locales, associatives sont au coeur du processus de rénovation des partis socialistes mais ne sont pas toujours faciles à mettre en oeuvre car, culturellement, neuve pour des mouvements organisés sur le modèle de la société industrielle.

J'ai développé ce sujet, d'autant plus important, que "l'affaire Dutroux" à mis en évidence, au-delà des dysfonctionnements, la nécessité d'une nouvelle forme de dialogue citoyen. ¹

1 Ph. BUSQUIN, *Aujourd'hui le futur*. Ottignies, Edition Quorum, 1997, 119 p.

III. L'émergence des questions éthiques

Les changements de société, des structures familiales, des progrès technologiques ont posé de nouveaux problèmes éthiques.

Après la dépenalisation de l'avortement (long débat politique, entamé dans les années 70, soulevé dans d'autres pays européens, qui a connu son aboutissement par le vote de la loi Lallemand-Michielsen et qui a conduit à une crise constitutionnelle) les partis sociaux-chrétiens se sont montrés réticents à des choix parlementaires en ces matières.

La déclaration gouvernementale négociée en 1992, prévoyait, explicitement, des accords de majorité sur les questions éthiques.

Un clivage parfois artificiellement maintenu par les partis sociaux-chrétiens (comme en matière scolaire par les sociaux-chrétiens francophones) a maintenu ces problèmes de société comme enjeux politiques manichéens.

Toutefois, les débats se sont ouverts et ont abouti dans des problèmes, comme le contrat de vie commune (réalisé malgré des freins dans l'exécution de la loi), la discussion sur l'euthanasie, la concertation du comité de bioéthique qui a rendu des avis nuancés sur des problèmes éthiques majeurs, comme l'utilisation des embryons, le clonage, les manipulations génétiques).

L'usage des drogues douces a été discuté, après des résistances parfois incompréhensibles, au Parlement et a donné lieu à des résolutions de compromis qui ne sont certes pas optimales mais qui ne nient plus l'existence de problèmes qui touchent de nombreuses personnes et familles.

L'exigence progressiste des socialistes de laisser, davantage à chaque individu, la liberté de son destin, a avancé, et, à cet égard, les possibilités de débat offertes actuellement, sont plus larges et s'inscrivent dans la perspective que nous souhaitons.

De même, la réforme de la justice qui était pour nous liée à la création d'un Conseil Supérieur de la Justice est aujourd'hui une réalité.

IV. Les nouvelles règles démocratiques, l'évolution des partis

Les années 80 ont connu une modification des méthodes politiques: les campagnes électorales de plus en plus coûteuses inspirées du marketing publicitaire, la désaffectation des réunions populaires et des lieux de rencontre traditionnels des structures sociales et politiques (pour nous les maisons du peuple) l'émergence du rôle des nouveaux médias (TV et organes de sondage); ces changements ont induit des dérives dangereuses.

Dans un premier temps, le mode de financement des partis (déductibilité des "dons d'entreprise") concocté par une majorité PSC-PRL a conduit à des situations ambiguës et à des fautes commises entre autre par les partis socialistes.

Les années 90 ont conduit heureusement à une prise de conscience collective et les évolutions successives des lois de financement des partis et de limitation des dépenses électorales ont assaini la situation.

Dans le même temps, les assises de la démocratie ont établi de nouvelles règles sur le cumul des mandats, l'indépendance des administrations et leur rénovation, les procédures de consultations populaires, l'égalité entre hommes et femmes, en fait, de nouvelles pratiques politiques mieux adaptées à notre époque.

Partout en Europe, les problèmes de participation des citoyens au processus démocratique de décision sont posés. Le thème du nouvel espace temps politique est riche en débats.

Pour ma part, je considère que chaque action doit être située dans un contexte d'Espace Temps. Des problèmes peuvent et doivent être résolus à différents niveaux (principe de subsidiarité) et dans des délais clairement définis au niveau de l'arbitrage démocratique (conseil communal, région, Etat fédéral, Europe).

Mais, dans le même temps, les citoyens doivent être formés à ces processus, à la complexité inhérente à l'enrichissement de la démocratie.

Il y a donc un énorme effort de pédagogie politique non partisane à accomplir par tous (politiques, médias, écoles, associations de citoyens).

Le travail est immense, comme se sentir acteur et, par-là, responsable dans diverses fonctions de producteur, consommateur, citoyen.

Une des missions des partis démocratiques est de former des citoyens actifs selon leur conviction, dans le respect des autres, et, donc, en rejetant toute idéologie totalitaire ou toute influence nationaliste ou intégriste.

Avec la montée de l'extrême droite aux élections de 1991, j'avais utilisé comme thème de mobilisation: "Dormeur, "réveille-toi" à usage des membres de mon parti, mais aussi de tous les démocrates.

En mai 1993, j'ai initié "la Charte du 8 mai", qui a été signée par tous les partis démocratiques francophones et qui établissait des règles de comportement par rapport à l'extrême droite (aucun contact possible!) et de lutte commune.

Ces règles ont encore été affinées dans une méthodologie commune pour les débats, rencontres préélectorales de 1999 et totalement respectées.

Il m'apparaît que cette démarche a jusqu'à présent porté ses fruits et devrait, comme cela a été le cas, il me semble, ces derniers mois largement étendue en Belgique et en France.

V. Rôles des présidents de parti

Les quelques considérations émises sur les différents thèmes institutionnels, économiques, sociaux, éthiques et organisationnels montrent que le rôle des présidents de parti a considérablement évolué.

À l'interface de l'expression de leurs convictions politiques et de la gestion de la cité, la fonction est devenue davantage multifonctionnelle.

La coordination des expressions politiques dans le système fédéral est devenue de plus en plus nécessaire entre les différents niveaux de pouvoirs équivalents (Région, Communauté et Fédéral) et ce, d'autant plus qu'on participe à ces différents gouvernements.

La dimension européenne implique une participation active à ce niveau de pouvoir dans les instances du P.S.E.

La communication de l'expression politique est multiple et difficile à exprimer du point de vue d'une vision politique unifiée, il s'agit plus de coordonner des expressions et de tenir un fil conducteur cohérent dans un contexte mouvant et complexe.

De plus, le fonctionnement doit tenir compte des évolutions de la société, de l'équilibre pour nous, primordial entre intérêts individuels et collectifs, et, la recherche permanente de l'optimum de justice sociale.

Enfin, un parti est constitué d'êtres humains avec leurs joies, leurs peurs, leurs aspirations, ce qui nécessite des arbitrages constants particulièrement lors de la constitution des listes électorales et des gouvernements.

En une phrase, celle de Jaurès "Il faut aller à l'idéal, sans oublier le réel".

Summary: Changes in Belgian Politics (1980-2000)

Several reforms were brought into force in Belgium in the last twenty years. First of all, Belgium has become a federal state with its typical characteristics of asymmetry and complexity: it consists of three regions and three communities which do not coincide completely. The federalisation process has led to linguistic agreements between the Flemish and the French community taking largely into account the specific situation of Brussels. Also budgetary agreements concerning the financing of the communities and the regions are a product of the federalisation process.

In these decades Belgian government has also significantly taken care of its public finances: The deficit has decreased and Belgium now finds itself in the European average but it has given Belgium governments a hard time. Today Belgium has reached the objectives necessary to participate at the European monetary union.

Fundamental changes in society have put ethical questions on the political agenda. This has led to arrangements in one way or another on subjects like abortion and made discussions on euthanasia and the use of soft drugs at least possible.

Last but not least new rules were adopted concerning democracy and the functioning of political parties. Especially the way political parties will be financed has been taken care of but also measures increasing equality between men and

women and procedures for more direct democracy. The reform of the judiciary has been tackled.

These changes put forward that the role of the party leaders altered considerably. At the interface of political convictions and the management of the state, the position is loaded multifunctionally due to the several levels of policy-making and the various ways of political expression. "One has to strive for the ideal without overlooking the real".